

Montréal, le 18 mai 2011

CRC – 012M
C.G. – Planification
de l'immigration au
Québec – 2012-2015

Commission des relations avec les citoyens

Att : Nancy Ford

Édifice Pamphile-Le May

1035, rue des Parlementaires

3^e étage, Bureau 3.15

Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : **Les immigrants investisseurs, une immigration payante !**

Mémoire présenté dans le cadre de la Consultation générale et auditions publiques sur le document de consultation intitulé «La planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015»

Madame Ford,

Ce mémoire présente notre mémoire concernant le Programme Immigrants investisseurs (le « Programme »). Nos propos s'appuient sur les études que nous et d'autres collègues avons réalisées sur le sujet, dont Marc Van Audenrode, associé directeur chez Groupe d'analyse et professeur associé, Université de Sherbrooke; Roger Ware, professeur d'économie à l'Université Queen's; ainsi que Natalia Mishagina et Anne-Catherine Faye, économistes chez Groupe d'analyse.

Pour la rédaction de ce mémoire, nous avons reçu une subvention inconditionnelle du groupe des institutions financières canadiennes qui facilitent le dépistage et l'arrivée des immigrants investisseurs au Canada. Nous avons librement décidé du contenu, de l'analyse et des conclusions de ce mémoire et il n'y avait aucun lien direct ou indirect de subordination par rapport à son exécution.

Pierre Fortin

Professeur émérite d'économie

Université du Québec à Montréal

Pierre Emmanuel Paradis

Économiste principal

Groupe d'analyse

Bien que les investisseurs ne représentent que 3½ % du flux total d'immigrants du Québec, ils fournissent une contribution financière substantielle à leur arrivée et adoptent généralement un mode de vie aisé. De ce fait, leur arrivée au pays devrait être vue comme un événement positif pour la société. Toutefois, certains observateurs dans les médias et d'autres chercheurs ont critiqué ces immigrants, ainsi que la structure générale et la transparence du Programme. Ce mémoire présente quelques faits clés concernant les immigrants investisseurs et leur contribution économique notable, tout en abordant les réserves parfois exprimées au sujet du Programme.

Fait #1 : Le Programme génère des impacts économiques substantiels

Créé en 1985 à la suite des efforts successifs des ministres Gérard Godin et Louise Robic, le Programme cherche à attirer des gens d'affaires expérimentés ainsi que leur capital afin de promouvoir la croissance économique. Les immigrants investisseurs fournissent au Québec des fonds pour une période de cinq ans. Ils ne décident ni où, ni comment leur argent sera utilisé. Les trois principales conditions pour bénéficier du programme sont:

- Posséder un avoir net d'au moins 1,6 million de \$;
- Engager un investissement de 800 000 \$ à 0% d'intérêt pendant cinq ans;
- Posséder une expérience adéquate en gestion.

Les immigrants investisseurs sont admis en fonction des compétences qu'ils ont acquises et du succès qu'ils ont connu comme entrepreneurs et gestionnaires, ce qui leur permet d'arriver au pays avec une importante contribution monétaire. Leur richesse acquise permet de valider leurs qualifications ou leurs projets d'investissement.

Si le Québec et le Canada s'avèrent être une terre d'accueil recherchée pour ces individus et leurs familles, la contrepartie économique attendue comprend ces deux volets :

- l'impact de la contribution initiale (**Fait #2**), qui provient de la mécanique administrative et financière du Programme et est perçue dès l'arrivée des immigrants; et
- l'impact de l'établissement des familles (**Fait #3**), qui se concrétise par des achats de maison et autres bien durables au fil des mois et des années suivant leur arrivée.

En 2009, nous avons estimé l'impact combiné de ces deux composantes d'impact économique à près de 2 milliards de \$ pour l'économie canadienne, ce qui équivaut à environ 750 000 \$ par famille pour les quelque 2 500 familles d'immigrants investisseurs entrant au Canada chaque année. Voyons comment cet impact se décline et dans quelle mesure le Québec en profite.

Fait #2 : Le Québec est la province la plus efficace du Canada en ce qui concerne l'utilisation de la contribution initiale

Au Québec, le Programme canalise les fonds de la contribution initiale vers l'aide financière aux petites et moyennes entreprises (PME). Les investisseurs reçoivent un billet à terme de 800 000 \$, qu'ils récupèrent en totalité cinq ans plus tard. Pour un taux d'intérêt du marché de 3 %, cela équivaut à l'octroi d'un capital initial d'environ 690 000 \$ qui, au bout de cinq ans,

génère le montant initial de 800 000 \$. Ce faisant, la valeur réelle de la contribution nette de l'investisseur est d'environ 110 000 \$ et se répartit comme suit :

- 53 % est investi dans les PME du Québec (58 000 \$);
- 32 % va aux institutions financières, qui recrutent des immigrants investisseurs et préparent les dossiers financiers des PME du Québec (35 000 \$);
- 5 % est versé au programme PRIIME qui vise l'intégration des immigrants et minorités visibles dans la population active du Québec (5 500 \$);
- 5 % est destiné à Investissement Québec, qui approuve et gère ces opérations de financement (5 500 \$); et
- 5 % est reçu par le ministère québécois de l'Immigration et des Communautés culturelles (5 500 \$).

Par conséquent, l'impact net de la contribution initiale est égal à :

[Revenus provenant des mises de fonds initiales des investisseurs +

Rendement des projets des PME québécoises financées par le Programme]

–

[Capital retourné à terme (5 ans) à l'investisseur +

Coûts de traitement des dossiers d'immigration (ministères de l'Immigration Québec et Canada) et de financement des PME (Investissement Québec)].

Au net, ce résultat est clairement positif sur le plan économique, notamment en raison de l'effet de levier que représentent ces injections de fonds auprès des PME aidées.

De 2001 à 2011, Investissement Québec estime que la valeur totale des contributions financières versées a atteint 500 millions de \$, ce qui a profité à 3 126 entreprises québécoises réparties dans toutes les régions du territoire. Environ 84 % des montants consentis à ce titre ont été versés dans le secteur manufacturier. Pour la seule année 2009-2010, Investissement Québec évalue que les projets réalisés ont permis de créer quelque 2 600 emplois, en plus d'en maintenir 1 355 autres.

Par ailleurs, le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (« PRIIME ») est l'autre composante bénéfique liée à la contribution initiale des investisseurs. Financé à 100 % par le Programme, PRIIME a été créé en 2005 pour encourager l'embauche de personnes immigrantes ayant obtenu la résidence permanente depuis moins de cinq ans et de personnes des minorités visibles nées au Canada ou ailleurs. À ce jour, près de 4 000 personnes ont pu occuper un premier emploi dans leur domaine d'expertise grâce au soutien financier offert par PRIIME; de ce nombre, 4 personnes sur 5 étaient toujours en poste trois mois après la fin du soutien financier.

Fait #3 : L'établissement des familles au pays constitue la principale source d'impact économique immédiat du programme

L'idée sous-jacente du Programme est que les immigrants investisseurs ont accumulé d'importantes ressources financières grâce à des initiatives d'affaires bien avisées. En effet, la plupart d'entre eux sont bien éduqués et dirigent des entreprises actives. En leur demandant d'établir leurs familles ici, il est raisonnable d'anticiper que l'économie va tirer parti de leur situation financière favorable pour répondre à certains de ses défis. À la base, ils achètent des biens immobiliers et des produits durables pour s'établir, puis achètent des biens et services de consommation courante. De plus, certains installent une partie de leur entreprise au pays. Loin d'être hypothétique, cette contribution économique est bien réelle.

Dans notre étude de 2009, nous avons réalisé un sondage auquel 107 familles d'immigrants investisseurs ont répondu. En termes d'achats d'actifs immobiliers et de biens durables effectués par les investisseurs eux-mêmes,

- 63 % avaient acheté des biens personnels au Canada totalisant entre 100 000 \$ et 1 million de \$, et 28 % avaient acquis des actifs évalués à plus de 1 million de \$;
- environ 55 répondants sur 100 étaient des travailleurs autonomes, dont 20 avaient investi entre 1 \$ et 999 999 \$, et 13 avaient investi plus de 1 million de dollars d'actifs dans les entreprises au Canada.

Par conséquent, le répondant moyen avait entrepris des dépenses personnelles et des acquisitions d'entreprises au Canada totalisant environ 720 000 \$. Il s'agit d'une contribution substantielle à l'économie. En outre, ce montant ne comprend pas les dépenses personnelles des immigrants en biens et services de consommation. Il ne considère pas non plus la contribution économique positive des immigrants investisseurs employés dans les entreprises d'ici.

Fait #4 : La dynamique d'immigration des investisseurs diffère de celle des immigrants traditionnels

Les immigrants investisseurs constituent une classe à part, même à l'intérieur de l'immigration économique. Alors que l'immigrant traditionnel arrive au Canada pour s'y établir de façon stable et permanente, la situation est souvent différente pour les immigrants investisseurs. Le demandeur principal est généralement un individu prospère et conservant des liens d'affaires étroits avec son pays d'origine ou d'autres. Ainsi, plusieurs d'entre eux déménagent et installent leur famille au Canada tout en poursuivant leurs activités d'affaires à l'international. Le pattern habituel est que leurs enfants intègrent le système scolaire canadien et demeurent ici par la suite.

La situation du Québec se démarque. Une majorité de dossiers d'immigrants investisseurs au Canada atterrissent au Québec (environ 60 % depuis 2005). L'aide financière apportée par ces 60 % d'immigrants investisseurs au Québec aboutit donc entièrement dans des PME québécoises. Toutefois, bon nombre de familles s'établissent plutôt en Colombie-Britannique (49 % vs 22 % au Québec). Ce choix est naturel car cette province est la plus rapprochée de l'Asie, qui est le principal bassin d'origine des investisseurs et où les entreprises qui ont fait la

fortune des candidats sont souvent situées. Ceci dit, chaque famille qui demeure au Québec représente une contribution économique appréciable et durable, tel qu'indiqué plus haut. Il convient alors de poursuivre les efforts amorcés pour valoriser le Québec non seulement comme porte d'entrée sur le plan économique, mais aussi comme terre d'accueil pour ces familles.

Fait #5 : Les immigrants investisseurs sont peu nombreux mais contribuent à atténuer nos défis économiques et démographiques

Les immigrants investisseurs représentent 3½ % du flux total d'immigrants du Québec, ce qui ne les empêche pas de contribuer directement à solutionner nos défis démographiques et économiques. La plupart des demandeurs principaux avaient entre 40 et 49 ans à l'arrivée et leur famille compte en moyenne trois autres personnes, soit presque le double des autres catégories. Le profil démographique de la famille type des immigrants investisseurs, leur indépendance financière, leur implication dans le milieu des affaires canadien et la forte probabilité que leurs enfants atteignent un niveau de scolarité élevé sont les principaux faits qui supportent ce constat.

Des recherches supplémentaires seraient appropriées pour évaluer l'impact économique à long terme de la deuxième génération d'immigrants investisseurs, en termes de scolarité complétée, de leur profil socio-économique et des différences sur ces aspects comparativement à leurs parents.

Fait #6 : Le Programme a parfois mauvaise presse : attention aux rumeurs, il faut se concentrer sur les faits

Certains observateurs dans les médias et d'autres chercheurs ont exprimé des critiques envers les immigrants investisseurs, notamment au sujet de leur niveau d'instruction et de compétence linguistique par rapport aux autres catégories d'immigrants, ainsi qu'au sujet de la structure générale et de la transparence du Programme. Plusieurs histoires ont aussi circulé dans les médias sur des consultants malhonnêtes et sur la forte rentabilité du programme pour les divers intermédiaires qui y participent.

C'est un fait que plus des deux tiers des immigrants investisseurs ne parlent ni le français, ni l'anglais au moment de l'immigration, car ils proviennent de pays (principalement asiatiques) où aucune des langues officielles du Canada n'est couramment parlée. Ceci dit, le niveau de scolarité des immigrants investisseurs s'est nettement relevé au fil du temps. Depuis 10 ans, la proportion d'individus ayant fait des études secondaires ou moins (0-12 ans) a diminué de 50 % à 30 %, tandis que celle des individus détenant un diplôme universitaire (premier cycle ou cycles supérieurs) est passée de 24 % à 36 %.

Par ailleurs, jusqu'à récemment, la plupart des comptes rendus de la présence ou de l'absence des investisseurs au pays et de leur mode de vie étaient fondés sur des constats anecdotiques. Pour surmonter cet obstacle, nous avons mené une enquête auprès de ces immigrants, qui a permis de constater que la majorité des familles demeurent au Canada et qu'elles possèdent une maison et des actifs matériels. Quant aux demandeurs principaux, il s'agit souvent d'individus très occupés et en déplacement à travers le monde, compte tenu de leur statut acquis d'entrepreneurs florissants dans leur pays d'origine.

Quant au Programme, Investissement Québec rapporte annuellement et de façon claire les impacts positifs liés aux financements de PME rendus possibles via les contributions des immigrants investisseurs. Les rapports du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles sont aussi transparents à cet égard. Ceci dit, il convient néanmoins de prendre acte des récentes dépêches médiatiques qui signalent que le grand public souhaite être mieux renseigné concernant le Programme et ses résultats.

Par ailleurs, la proportion de la contribution initiale accordée en financement aux PME a récemment été bonifiée, tandis que celle versée aux institutions financières a été réduite. Le secteur de la prospection et de la facilitation des démarches des immigrants investisseurs est un domaine concurrentiel, dont les conditions et la rémunération sont connues, et auquel peuvent accéder tous ceux qui le souhaitent.

Autrement, si certains consultants en immigration ou d'autres firmes contreviennent à la loi, il convient de les poursuivre en justice. Personne n'encourage la conduite d'activités frauduleuses ou malhonnêtes. Enfin, il convient de souligner que les règles encadrant les consultants en immigration ont été resserrées, aussi bien au Québec (depuis février) qu'au fédéral (bill C-35).

Fait #7 : La file d'attente s'allonge

Nous jugeons que le Programme est présentement compétitif vis-à-vis des initiatives similaires d'autres pays qui visent à attirer la clientèle des immigrants investisseurs. Ce jugement est fondé sur la nature et le niveau de la contribution monétaire demandée, sur les critères d'admission du Programme et sur le nombre d'entrées d'immigrants investisseurs au Canada comparativement aux autres initiatives. De plus, si le support à leur intégration n'a pas été satisfaisant par le passé, il convient cette fois de souligner les efforts du gouvernement du Québec et d'Investissement Québec pour bonifier l'accueil et l'intégration des nouveaux immigrants investisseurs.

Toutefois, la principale faiblesse du Programme est le temps d'attente qu'il impose, ce qui a un effet négatif sur le nombre et la qualité des candidatures. En 2009, le délai moyen était de 2½ ans, comparativement à 14 semaines au Royaume-Uni et 1 an en Australie. En outre, la combinaison de cette lenteur de traitement, de la forte demande et de la hausse récente de la demande avant que les montants requis ne soient augmentés a poussé le nombre de dossiers en suspens vers des sommets historiques. En 2010, 9 514 dossiers ont été ouverts, soit plus qu'en 2008 et 2009 réunies. Ainsi, au 31 décembre 2010, un total de 11 843 dossiers demeurait en traitement... seulement au Québec ! Cette file d'attente représente des impacts économiques nets considérables qui ne se réalisent pas et demeurent latents, faute de moyens pour les faire aboutir.

Fait #8 : Le bassin mondial des immigrants investisseurs, donc des individus prospères susceptibles de contribuer à la société québécoise, demeure très vaste

L'attrait du Québec pour les futurs immigrants investisseurs dépend de la capacité et de la volonté des candidats éventuels à investir à l'étranger et de leur motivation à le faire dans le cadre d'une démarche d'immigration. À ce titre, nos atouts en tant que pays d'accueil sont la stabilité et la qualité des conditions sociales et économiques, notamment la stabilité de l'environnement macroéconomique et politique, la solidité du système financier, un niveau de

vie élevé, des infrastructures d'éducation, de santé, d'énergie et de transport bien établies, une main-d'œuvre hautement qualifiée, une excellente qualité de vie, ainsi qu'un environnement d'affaires flexible et ouvert.

L'offre future d'immigrants investisseurs sera également fonction du bassin d'individus fortunés de par le monde qui envisagent d'émigrer. Or, en excluant la récente récession, le nombre d'individus à valeur nette élevée (les « IVNÉs », comme on les appelle !) par région est en forte croissance depuis 2000, en particulier en Asie. Les immigrants investisseurs au Canada en provenance des principaux pays d'Asie représentaient moins de 1% des IVNÉs dans chacun de ces pays. Cela veut dire que le potentiel de croissance est important même venant de l'Asie. De plus, plusieurs autres pays possèdent des bassins considérables d'IVNÉs qui sont encore intouchés par le Programme, dont l'Inde, le Brésil, l'Espagne, l'Australie et la France. Bien sûr, mis à part les fonds requis, plusieurs autres considérations d'ordre personnel, social, culturel et politique entrent dans la décision d'immigrer. Néanmoins, il reste possible d'attirer davantage d'immigrants investisseurs au Québec, que ce soit grâce à des améliorations du Programme ou à l'intensification du recrutement à l'étranger.

Nos recommandations : plus d'immigrants investisseurs, un traitement accéléré des demandes et plus de flexibilité

Les impacts économiques significatifs liés à l'arrivée des immigrants investisseurs nous incitent à recommander une augmentation des objectifs de sélection de ces immigrants. Le Programme est rentable non seulement au plan financier pour le Québec, mais également au plan humain. La présence de milliers de familles immigrantes financièrement autonomes contribue positivement et de manière significative à l'économie du Canada et du Québec. En outre, leur profil démographique et l'intégration de la deuxième génération nous aident à relever les défis de notre avenir économique et social. Les immigrants investisseurs ne représentant encore que 3½ % des nouveaux immigrants, leur nombre pourrait bien être augmenté de façon substantielle sans que cela nuise à l'arrivée d'immigrants ayant d'autres caractéristiques.

De plus, nous estimons que le ministère devrait mettre en place les moyens nécessaires pour désengorger la file d'attente des dossiers en suspens. Au rythme où vont les choses, un délai de trois ans est présentement la norme, ce qui nous semble excessif, notamment compte tenu des délais en cours dans d'autres pays. Cela est d'autant plus pressant que les candidats en attente ont déjà versé en entier des frais de traitement de dossier, lesquels avoisinent les 4 000 \$ par demande et ne peuvent être remboursés.

Également, nous souhaitons que le gouvernement poursuive ses efforts pour inciter les familles d'immigrants investisseurs à s'établir au Québec, via des programmes d'intégration et d'accompagnement, à l'instar de celui récemment lancé par Investissement Québec, ou encore de démarchage à l'étranger. Enfin, il est possible de penser à des initiatives plus flexibles permettant de concilier les qualités d'investisseur et d'entrepreneur de ces immigrants bien nantis et ainsi maximiser l'impact économique pour le Québec. Par exemple, pourquoi ne pas leur offrir la possibilité de se regrouper pour réaliser des projets structurants, qu'il s'agisse d'un développement d'entreprise ou d'une initiative communautaire ? Voilà, selon nous, une idée qui vaut la peine d'être explorée.